RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Rosae aqua conservata

N° d'article 03500100

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produits médicinaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 Herisau

No. de téléphone	0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne responsable pour cette FDS	sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution alcoolique

Autres ingrédients ***

Eau

No. CAS	7732-18-5			
No. EINECS	231-791-2			
Concentration		>=	95	%

Le renvoi: [4]

Éthanol

No. CAS 64-17-5
No. EINECS 200-578-6
Concentration >= 1 < 10 %
Le renvoi: [4]
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225

Geraniol
No. CAS 106-24-1
No. EINECS 203-377-1
Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Eye Dam. 1	H318

2-phényléthanol
No. CAS 60-12-8
No. EINECS 200-456-2
Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Eye Irrit. 2	H319

(E)-1-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one
No. CAS 24720-09-0
No. EINECS 246-430-4
Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]

Méthanol
No. CAS 67-56-1
No. EINECS 200-659-6
Numéro d'enregistrement 01-2119433307-44-XXXX
Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 3	H331
STOT SE 1	H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1	H370	>= 10
STOT SE 2	H371	>= 3 < 10

Notent

[4] Information volontaire

Autres données

Le produit est un article au sens de l'Article 3 n° 3 du règlement REACH et donc ne pas à être étiquetés conformément au règlement CLP. La compilation de la fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire selon Article 31 du règlement REACH pour les articles et se faite sur une base volontaire.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre les personnes en sûreté. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Pa de réquisitions spéciales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 12 Des liquides non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition *

Éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m³	1000	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU; INRS, NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Eviter le contact avec le corp.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

nécessaire

Protection des yeux

nécessaire

Protection du corps

nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	incolore

valeur pH

Remarque	N'est disponible

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque	N'est disponible

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

Pression de vapeur

Remarque	Non applicable

Densité

Valeur	0.995	à	1.005	g/cm³

Hydrosolubilité

Remarque	N'est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque	Aucun données connues.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Éthanol

Espèces	rat	
DL50	7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.	

Éthanol

Espèces	rat	
DL50	10470	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Éthanol

Espèces	lapin	
DL50	15800	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Éthanol

Espèces	rat	
CL 50	30000	mg/m³
Durée d'exposition	4 h	
Administration/Forme	Vapeurs	

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Éthanol

évaluation	Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Éthanol

évaluation	irritant

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.
Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

Éthanol

évaluation Facilement biodégradable

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

Éthanol

Valeur 0.93 à 1.67 mg/g

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)

Éthanol

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.